

Diplôme d'Université

Case management

Elaboration, gestion, coordination et évaluation de parcours et projets de vie



Pouvoir d'agir, autonomie, insertions sociale, professionnelle : ce sont là les trois principaux objectifs du case management, premier diplôme universitaire en France. Il est porté depuis 2016 par l'Université de Tours-François Rabelais en partenariat avec la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) de Lausanne. L'obtention du DU permet donc également la pratique du Case Management en Suisse.

Vous avez dit Case Management ?

- ▶ Largement développé hors de nos frontières, le Case Management, encore émergent en France, se présente comme un dispositif complet d'accompagnement qui combine un programme, un modèle et une méthode. La spécificité du Case Management se définit par une approche intégrative et globale qui s'appuie sur le décloisonnement des intervenants et institutions impliqués dans le réseau d'accompagnement. A cet outil structuré et structurant que l'on peut appliquer à de nombreux domaines, nous apportons une approche novatrice offrant un paradigme plus souple et adaptatif dans la conduite de projet.
- ▶ L'appropriation du dispositif suppose alors d'être capable d'analyser les enjeux et l'opérationnalisation d'un programme d'intervention (en projet ou déjà mis en place), d'en déterminer les composantes qui relèvent du Case Management, d'être capable d'en augmenter les qualités et de pouvoir en assurer la mise en œuvre. Cette démarche est essentielle dans les objectifs de la formation qui privilégie cette ouverture et cette transversalité afin de développer des compétences adaptatives chez les participants. En interaction avec les expériences professionnelles de chacun, c'est un paradigme commun de Case Management qui se construit tout au long de la formation.

Débouchés

- ▶ La formation au Case Management ouvre l'accès à une grande variété de postes au sein de structures très variées (établissements médico-sociaux, de santé, assurances privées, mutuelles, structures de formation...). Le Case Management permet de répondre aux besoins de personnes en situation complexe et pour lesquelles les réponses d'accompagnement sont en évolution notamment autour de l'autonomie et le pouvoir d'agir du sujet (handicap acquis, développemental, vieillissement, maladies de longue durée, mentales, décrochage scolaire, retrait social, chômage longue durée, migrants...).

Rôle du Case Manager

- ▶ Le Case Manager est le maître d'œuvre de la démarche d'accompagnement lui assurant les qualités éthiques et méthodologiques propre à garantir le pouvoir d'agir du bénéficiaire, le décloisonnement et l'engagement des professionnels et des institutions. Il met en œuvre des outils d'évaluation garantissant ainsi l'efficacité du programme et de l'accompagnement lui-même.
- ▶ Il a pour mission de construire et de piloter le réseau d'intervention autour d'objectifs susceptibles d'être partagés par le bénéficiaire, ses proches et la multitude des spécialistes impliqués.
- ▶ La formation portera une grande attention au développement personnel de chaque participant en proposant des ateliers d'expérimentation et d'application. La pédagogie interactive est de mise et le portfolio (portefeuille d'expériences) sera un moyen important pour individualiser et optimiser la formation selon les compétences à acquérir et les milieux professionnels de chacun.
- ▶ En plus d'un savoir théorique et d'un savoir-faire pratique, ce DU apporte aux participants une formation à l'analyse critique, nécessaire à une interprétation qualifiée et autorisée de leur rôle. Il vise à pratiquer et à promouvoir le Case Management sur leur lieu professionnel actuel ou à venir.

Publics visés

- ▶ Professionnels travaillant ou souhaitant travailler dans le domaine de l'accompagnement (médecins, psychologues, infirmiers, ergothérapeutes, formateurs adultes, éducateurs spécialisés, experts assurance...).
- ▶ Niveau d'étude requis : Bac + 3 avec dérogation possible en fonction de l'expérience professionnelle.

4 jours par mois (2 jours par quinzaine)
soit 156 heures au total
+ 70 heures de stage (selon le parcours antérieur)
(Groupe de 22 pers. maxi)

Lieu de formation :
UFR Arts et Sciences Humaines
Site Tanneurs - Tours

Formation de janvier à novembre 2019

Renseignements et inscriptions : Delphine CHERON au 02.47.36.81.30

Tarif 2018/2019 : 2 290 €⁽¹⁾ nets

⁽¹⁾ Il existe un tarif pour les particuliers autofinçant leur formation



Programme de la formation

► Module 1 Le dispositif de case management et connaissance des publics accompagnés (10 jours)

- Les bases notionnelles du Case Management
- Les notions de programme, modèle et circuit d'intervention
- Les publics accompagnés dans un programme de case management
- Caractéristiques spécifiques et communes
- Les modèles causaux et d'effectuation : comparaison des logiques et enjeux
- L'effectuation dans un processus d'accompagnement : concepts et posture
- Contextes socio-politiques des pratiques de l'accompagnement et de l'aide dans les champs de développement du Case Management
- Connaissance des financements et des ressources du territoire
- Les aidants naturels : définition et implication dans le réseau

► Module 2 La fonction de case manager et le processus de Case Management (10 jours)

- Rôle, fonction et profil de la/du case manager
- Ethique et réflexion sur la notion de confiance
- L'entretien : concepts et compétences mises en jeu
- Mises en pratique des différentes formes d'entretien (entretien d'intake, d'assement (motivationnel) et de résolution de problème
- Enclenchement et gestion d'une démarche de projet dans la logique de l'effectuation. Co-construction et engagements réciproques
- Les réseaux : fonctions dans le Case Management et mise en œuvre par le Case Manager (posture et activation)
- Suivi du plan d'action et négociation des transformations
- L'accompagnement au changement
- L'évaluation dans le case management : analyse et appréciation du processus
- Indicateurs d'efficacité du processus et des objectifs du programme
- Présentation d'outils d'évaluation et démarche créative : comment construire ses propres outils ?

► Module 3 Élaboration d'un mémoire professionnel (6 jours)

- Formation aux techniques documentaires
- Accompagnement à l'élaboration d'une problématique professionnelle
- Séminaires de travail : tables rondes avec différents professionnels, présentation des problématiques sous forme de posters.

INTERVENANTS

Responsable pédagogique :

- Isabelle NANTY, Maître de conférences en psychologie à l'Université de Tours. Psychologue APAJH37.

Principaux intervenants :

- Pierre GOBET, Professeur de sociologie, Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale.
- Isabelle NANTY, Maître de conférences en psychologie à l'Université de Tours. Psychologue APAJH37.
- Annelaure PITTET, Case Manager, chargée de cours Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale.
- Sophie PACHECO, Psychologue et case manager assurance Generali
- Priscilla COUTEPEROUAL, ergonome, coordinatrice Croix-Rouge française.
- Federica OUDIN, Maître de conférences en Droit à l'Université de Tours.

Validation

- Elaboration d'un mémoire sur une problématique de Case Management discutée dans sa mise en pratique professionnelle.

Conditions d'admission

- Les candidatures sont appréciées en fonction du parcours de formation et de l'expérience professionnelle. La motivation et le projet professionnel, articulés à cette formation, sont essentiels. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 3. Toutefois, une dérogation est possible en fonction du parcours professionnel du candidat.
- La candidature doit être déposée en ligne (prévoir un CV et une lettre de motivation).

**CANDIDATURE
EN LIGNE**

www.formation-continue.univ-tours.fr

Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

Informations à jour le 6 février 2018 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent aux formations de l'année universitaire 2018-2019. Les prix sont nets, la formation continue universitaire n'étant pas soumise à la TVA. Les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Tours. Les formations se déroulent selon les règles universitaires en vigueur à la date de démarrage. Elles sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Conformément à la législation, elles font l'objet soit d'une convention de formation continue (prise en charge par une entreprise ou un financeur institutionnel), soit d'un contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle). Les descriptifs de ce document ne constituent pas des éléments contractuels.

